

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUES - U2

SESSION 2020

**Durée : 4H00
Coefficient : 6**

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 17 pages, numérotées de 1/17 à 17/17

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 1/17 |

L'ÉPICERIE SOLID'R

Vous êtes technicien(ne) supérieur(e) en ESF (TS ESF) dans l'épicerie solidaire « Solid'R ». Cette structure est portée par une entreprise d'insertion et financée en partie par l'Etat, les industries agro-alimentaires, la grande distribution et des dons de particuliers. Au-delà de sa mission d'aide alimentaire, Solid'R se veut une structure de promotion de la santé et du développement durable.

Solid'R est aussi un lieu d'échanges, d'information et de conseil qui propose des ateliers éducatifs concernant l'alimentation (nutrition et santé, cuisine, achats raisonnés), l'écocitoyenneté, la parentalité, l'activité physique ...

Les clients bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie solidaire par un travailleur social. La durée d'accès aux prestations de l'épicerie solidaire est limitée et chaque client bénéficiaire est accompagné afin de travailler son projet personnel à réaliser durant le temps d'accès à l'épicerie solidaire.

En tant que TS ESF dans l'épicerie solidaire, vous avez comme fonctions :

- d'animer certains ateliers éducatifs en lien avec la vie quotidienne ;
- de conseiller les ménages dans leur gestion budgétaire ;
- de former les bénévoles en charge de la réception et de la mise en rayon des denrées.

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, la France s'est fixée des objectifs ambitieux pour passer d'un modèle linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire qui ambitionne de limiter au maximum l'impact environnemental de nos consommations. Publiée le 23 avril 2018, la feuille de route pour l'économie circulaire propose ainsi de passer à l'action en présentant des mesures concrètes, réparties en 4 thèmes :

- mieux produire ;
- mieux consommer ;
- mieux gérer nos déchets ;
- mobiliser tous les acteurs.

Les bénéficiaires de l'épicerie solidaire expriment des difficultés à réaliser des achats raisonnés en termes d'alimentation équilibrée et de développement durable et à gérer leurs déchets.

Afin de vous inscrire dans le cadre législatif actuel, vous proposez plusieurs ateliers.

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 2/17 |

1. Lutter contre le gaspillage alimentaire

Avec le vote de la loi sur le gaspillage alimentaire en 2016, les grandes surfaces ont l'obligation de nouer un partenariat avec une association et de lui donner une partie de ses invendus non périmés en échange de déductions fiscales. Une baisse du gaspillage alimentaire a été initiée grâce, entre autres mesures, à la simplification des dates de péremption. Afin d'améliorer la qualité des dons aux bénéficiaires, les produits doivent par conséquent être mieux triés.

Les bénévoles de Solid'R vous demandent des informations afin d'améliorer le tri des aliments.

1.1. Expliquer les différents types de dates de péremption en précisant les aliments auxquels ils s'appliquent.

1.2. Conclure sur les conduites à tenir par les bénévoles en cas de dépassement de ces dates.

2. Atelier « Bien choisir ses denrées pour mieux consommer »

Les emballages alimentaires présentent de nombreuses informations mais peu de consommateurs en connaissent l'importance ou la signification. Ainsi, vous mettez en place un atelier « Bien choisir ses denrées pour mieux consommer » qui aura lieu de manière mensuelle avec des bénéficiaires de l'épicerie.

Votre première séance portera sur les emballages.

À titre d'exemple, vous décidez de vous appuyer sur l'emballage du nectar de mangue Ethiquable issu d'un don d'une grande surface.

2.1. Expliquer les informations nutritionnelles et celles relatives au développement durable portées sur l'emballage de ce produit (annexe 1).

Conformément à la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, certains produits alimentaires proposent le logo Nutri-Score comme système d'étiquetage nutritionnel.

Certains bénéficiaires observent que le logo Nutri-Score ne figure pas sur l'emballage du nectar de mangue Ethiquable.

2.2. Expliquer l'objectif du Nutri-Score, ses intérêts et ses limites.

2.3. Déterminer le Nutri-Score de ce produit.

2.4. Formuler des conseils argumentés quant à l'achat et la consommation de cette boisson.

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 3/17 |

3. Atelier « Mieux gérer ses emballages »

Lors du prochain atelier « Mieux gérer ses emballages », vous souhaitez sensibiliser les bénéficiaires sur l'impact environnemental des déchets d'emballages afin de les inciter à une consommation et une gestion plus écoresponsables.

- 3.1. Expliquer le principe de l'économie circulaire.
- 3.2. Proposer le matériau d'emballage alimentaire à privilégier au regard de différents indicateurs environnementaux (annexe 6).
Justifier.
- 3.3. Formuler des conseils aux consommateurs, illustrés d'exemples, visant à réduire leur production de déchets d'emballages.
- 3.4. Expliquer les principes des différentes filières de valorisation des emballages.
- 3.5. Présenter leurs avantages et leurs inconvénients.

Le retour à la consigne de certains emballages est une piste envisagée par le gouvernement pour améliorer la gestion des déchets.

- 3.6. Argumenter le fait que la consigne puisse être une solution en faveur du développement durable.

4. Conseils budgétaires et aide à la mise en œuvre d'un projet personnel

Mme B. a été orientée vers Solid'R par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de G. pour une éventuelle aide alimentaire.

Lors d'un premier entretien, elle vous expose certaines de ses difficultés budgétaires. Certains mois de l'année, des dépenses importantes viennent déstabiliser son budget et se répercutent sur les mois suivants.

- 4.1. Réaliser le budget prévisionnel mensuel de Mme B. (annexe 8).
- 4.2. Formuler des conseils de gestion budgétaire à l'attention de Mme B. pour remédier à ses difficultés.

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 4/17 |

Solid'R a pour vocation principale d'assurer aux ménages défavorisés une aide alimentaire. Cette épicerie propose des denrées de qualité, vendues à un prix inférieur à celui du commerce, c'est-à-dire entre 20 et 30% de leur valeur marchande.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide alimentaire de l'épicerie Solid'R, la situation économique, familiale et professionnelle du foyer doit être prise en compte : son « reste à vivre » doit se situer en dessous de 8 euros par jour et par personne.

D'autre part, l'épicerie est contrainte de limiter le montant des achats par bénéficiaire. Le plafond est fixé par mois en fonction de la situation familiale et du nombre de personnes à charge (annexe 9).

4.3. Montrer que Mme B. est bien éligible à l'épicerie Solid'R.

4.4. Indiquer le montant mensuel du panier alloué à Mme B.

Au critère d'éligibilité du « reste à vivre » s'ajoute une autre condition primordiale qui est la mise en œuvre d'un projet personnel et son aboutissement durant le temps d'accès à l'épicerie solidaire, limité à 9 mois (renouvelable sous conditions).

Mme B. souhaiterait pouvoir financer l'achat d'un nouveau lave-linge, pour un montant maximum de 550 €, le sien étant récemment tombé en panne sans possibilité de réparation.

Le panier alloué à Mme B. par l'épicerie Solid'R lui permettra de couvrir 70% de ses achats alimentaires actuels, les 30% restant continueront d'être effectués dans un commerce traditionnel.

Mme B. utilise la totalité du montant du panier alloué.

Avec les économies réalisées sur le poste "Alimentation", Mme B. pourra constituer chaque mois une épargne ce qui, à terme, lui permettra de mener à bien son projet.

4.5. Conclure quant à la faisabilité de son projet personnel.
Justifier.

BARÈME

Question 1 – 1,5 points.

Question 2 – 6 points.

Question 3 – 6,5 points.

Question 4 – 6 points.

Le jury se réserve le droit de pénaliser de 0 à 2 points toutes copies dont la présentation, la syntaxe et l'orthographe présenteraient des insuffisances graves.

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 5/17 |

ANNEXES.

Annexe 1 – Emballage du nectar de mangue Ethiquable

Annexe 2 – Le Nutri-Score

Ministère de l'agriculture. Le calcul du score nutritionnel des aliments. **Dossier de presse Nutri-Score.** [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr>, (consulté le 02.11.2019)

Annexe 3 – Dépliant « Le Nutri-Score »

Santé Publique France. Le dépliant « le Nutri-Score ». Extrait du kit de promotion du dispositif Nutri-Score [en ligne]. Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr>, (consulté le 02.11.19)

Annexe 4 – Nutri-Score de différentes catégories de denrées

MOTET Laura. La bataille de l'étiquetage nutritionnel : que contiennent vraiment nos assiettes ? **Le Monde.** [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr>, (consulté le 02.11.19)

Annexe 5 – Exemples d'emballages alimentaires

Annexe 6 – Impact environnemental des emballages

La vérité sur l'impact environnemental des emballages. **Notre planète info.** [en ligne]. Disponible sur : <https://www.notre-planete.info>, (consulté le 28/06/2019)

Annexe 7 – Le retour de la consigne

Le retour de la consigne en France, c'est pour bientôt ! **L'info durable.** [en ligne]. Disponible sur : <https://www.linfodurable.fr>, (consulté le 29/06/2019)

Annexe 8 – Informations relatives à la situation de Mme B

Annexe 9 – Tableau des montants mensuels octroyés pour les achats alimentaires de l'épicerie Solid'R

| | | |
|--|----------------|--------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 6/17 |

Annexe 1 – Emballage du nectar de mangue Ethiquable

ETHIQUABLE

CE QUE JE BOIS

MANGUE

PÉROU
MADAGASCAR

NECTAR
Teneur en fruits :
40% minimum

CE QUE JE DÉFENDS

UNE PETITE AGRICULTURE PAYSANNE DYNAMIQUE

Les producteurs d'APROMALPI cultivent des petites surfaces. Ils produisent pour le marché local et pour l'export. Le commerce équitable leur a permis d'être au centre d'une dynamique bénéficiant à toute la région.

  **1L**

Nectar à base de purée de mangue





Face à une puissante agro-industrie, des petits producteurs de mangues du Pérou décident de s'unir en 1996 et créent la coopérative APROMALPI. Leur défi : s'affranchir des prix bas du marché local. Le prix équitable leur assure un revenu stable et leur niveau de vie a ainsi augmenté de 15 à 30%. La coopérative a pu capitaliser et mettre en œuvre des projets communautaires.

La mangue provient également de la coopérative KINTANA à Madagascar.

Plus d'info : www.ethiquable.coop

SCOP ETHIQUABLE
A Saint Laurent, 32500 Fleurance



Nectar de mangue issu du commerce équitable et de l'agriculture biologique

Teneur en fruits : 40% minimum

Ingrédients : eau, purée de mangue* 40%, sucre de canne*, acidifiant : jus de citron*, antioxydant : acide ascorbique.


*issu du commerce équitable (96% du volume total, hors eau ajoutée)
*issu de l'agriculture biologique (99,9% du volume total, hors eau ajoutée)

 **Le Symbole des Producteurs Paysans**
Ce label garantit un commerce équitable exclusivement entré sur la petite agriculture paysanne. Il appartient aux producteurs du commerce équitable. www.spp.coop

 **FR-BIO-01**
Agriculture non UE


| Valeurs nutritionnelles moyennes pour 100 ml | |
|--|-------------------------|
| Valeur énergétique | 231 kJ (55 kcal) |
| Matières grasses | <0,5 g |
| dont acides gras saturés | <0,1 g |
| Glucides | 13,6 g |
| dont sucres | 13 g |
| Protéines | 0,2 g |
| Sel | <0,01 g |

Conseils d'utilisation :
Bien agiter avant de consommer. A déguster très frais.
Se conserve 5 jours au réfrigérateur après ouverture.
A consommer de préférence avant la date indiquée sur le dessus de la brique.
Conditionné en France.

PENSEZ AU TRI !  **BRIQUE CARTON ET BOUCHON A RECYCLER**

CONSIGNÉ POUVANT VARIER LOCALEMENT - WWW.CONSIGNESDETTRI.FR
VALABLE UNIQUEMENT POUR LA FRANCE

 **MIXTE**
Carton issu de sources responsables
www.fsc.org **FSC® C014047**

 **3 760091 729460** **1L**

Annexe 2 – Le Nutri-Score

Ministère de l'agriculture. Le calcul du score nutritionnel des aliments. *Dossier de presse Nutri-Score.* [en ligne]. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr>, (consulté le 02.11.2019)

1) Le calcul du score nutritionnel des aliments

Il est calculé de façon identique pour tous les aliments (1-a. Cas général), sauf pour les fromages, les matières grasses végétales ou animales, les boissons (1-a. Cas général + 1-b. Cas particulier).

1-a. Cas général

Le score nutritionnel des aliments repose sur le calcul d'un score unique et global prenant en compte, pour chaque aliment :

- une composante dite « négative » N ;

- une composante dite « positive » P ;

- la composante N du score prend en compte les éléments nutritionnels dont il est recommandé de limiter la consommation : densité énergétique (apport calorique en kJ pour 100 g d'aliment), teneurs en acides gras saturés (AGS), en sucres simples (en g pour 100g d'aliment) et en sel (en mg pour 100g d'aliment). Sa valeur correspond à la somme des points attribués, de 1 à 10, en fonction de la teneur de la composition nutritionnelle de l'aliment. La note pour la composante N peut aller de 0 à 40. [...]

- la composante P est calculée, en fonction de la teneur de l'aliment en fruits et légumes, légumineuses et fruits à coque, au titre des vitamines qu'ils contiennent, en fibres et en protéines (exprimées en g pour 100 g d'aliment). Pour chacun de ces éléments, des points, allant de 1 à 5 sont attribués en fonction de leur teneur dans l'aliment. La composante positive P du score nutritionnel est la note correspondant à la somme des points définis pour ces trois éléments : cette note est donc comprise entre 0 et 15. [...]

Calcul du score nutritionnel

Le calcul final du score nutritionnel se fait en soustrayant à la note de la composante négative N la note de la composante positive P avec quelques conditionnalités décrites ci-après.

| |
|---|
| $\text{Score nutritionnel} = \text{Total Points N} - \text{Total Points P}$ |
|---|

La note finale du score nutritionnel attribuée à un aliment est donc susceptible d'être comprise entre une valeur théorique de - 15 (le plus favorable sur le plan nutritionnel) et une valeur théorique de + 40 (le plus défavorable sur le plan nutritionnel). [...]

1-b. Cas particuliers

[...]

Les boissons : le calcul du score pour les boissons est réalisé en prenant en compte les grilles suivantes :

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 8/17 |

Tableau : grille d'attribution des points pour les boissons

| Points | Energie (kJ) | Sucres totaux (g) | Fruits et légumes (%) |
|--------|--------------|-------------------|-----------------------|
| 0 | ≤0 | ≤0 | ≤40 |
| 1 | ≤30 | ≤1,5 | |
| 2 | ≤60 | ≤3 | >40 |
| 3 | ≤90 | ≤4,5 | |
| 4 | ≤120 | ≤6 | >60 |
| 5 | ≤150 | ≤7,5 | |
| 6 | ≤180 | ≤9 | |
| 7 | ≤210 | ≤10,5 | |
| 8 | ≤240 | ≤12 | |
| 9 | ≤270 | ≤13,5 | |
| 10 | >270 | >13,5 | >80 |

2) Classement de l'aliment dans l'échelle nutritionnelle à cinq niveaux sur la base du score calculé selon 1)

2-a. Cas général

Pour la représentation graphique en couleur, les seuils pris en compte sont les suivants :

| Classe | Bornes du score | Couleur |
|--------|-----------------|--------------|
| A | Min à -1 | Vert foncé |
| B | 0 à 2 | Vert clair |
| C | 3 à 10 | Orange clair |
| D | 11 à 18 | Orange moyen |
| E | 19 à max | Orange foncé |

2-b. Cas particulier des boissons

Dans le cas des boissons, les seuils pris en compte sont les suivants :

| Classe | Bornes du score | Couleur |
|--------|-----------------|--------------|
| A | Eaux minérales | Vert foncé |
| B | Min à -1 | Vert clair |
| C | 2 à 5 | Orange clair |
| D | 6 à 9 | Orange moyen |
| E | 10 à max | Orange foncé |

Annexe 3 – Dépliant « Le Nutri-Score » Recto

Santé Publique France. *Le dépliant « le Nutri-Score »*. Extrait du kit de promotion du dispositif Nutri-Score [en ligne].
Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr>, (consulté le 02.11.19)

COMMENT LE NUTRI-SCORE EST-IL CALCULÉ ?

Le calcul du Nutri-Score a été mis au point par des équipes de recherche internationales, composées de scientifiques, de médecins et de nutritionnistes. Il tient compte :

- DES NUTRIMENTS ET ALIMENTS À FAVORISER : fibres, protéines, fruits et légumes.



- DE L'ÉNERGIE ET DES NUTRIMENTS À LIMITER : calories, acides gras saturés, sucres, sel



BON À SAVOIR



Pour mieux me repérer

Le Nutri-score ne remplace pas les informations nutritionnelles obligatoires déjà présentes sur les emballages, il en facilite la lecture.



QUAND LE NUTRI-SCORE VA-T-IL FAIRE SON APPARITION DANS LES RAYONS ?

Il va apparaître progressivement sur les emballages et les sites de e-commerce pour les entreprises qui se sont engagées à l'utiliser.



Plus d'informations sur mangerbouger.fr



— LE — NUTRI-SCORE



C'EST + FACILE
DE MANGER MIEUX.



Annexe 3 – Dépliant « Le Nutri-Score » Verso

Santé Publique France. *Le dépliant « le Nutri-Score »*. Extrait du kit de promotion du dispositif Nutri-Score [en ligne].
Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr>, (consulté le 02.11.19)

QU'EST-CE QUE LE NUTRI-SCORE ?

Le Nutri-Score est un logo qui vous informe sur la qualité nutritionnelle d'un produit, en le positionnant sur une échelle à 5 niveaux associant des lettres à des couleurs :



BON À SAVOIR



Pour ma santé

Le Nutri-Score permet de choisir plus facilement les aliments de meilleure qualité nutritionnelle. Une alimentation variée et équilibrée aide à rester en bonne santé.

COMMENT LE NUTRI-SCORE VA-T-IL M'AIDER À FAIRE MES COURSES ?

Le Nutri-Score vous permet de choisir entre plusieurs produits d'un même rayon. Les céréales du petit déjeuner, par exemple, peuvent avoir un score compris entre A et E. En un coup d'œil, vous verrez celles qui ont la meilleure qualité nutritionnelle parmi vos variétés préférées.



Le Nutri-Score vous permet aussi de comparer un même produit de différentes marques. Les plats de lasagnes à la bolognaise, par exemple, peuvent être classés A, B, C ou D selon les marques ou les recettes.

BON À SAVOIR



Pour faire mes courses

Dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée, il est recommandé de choisir le produit qui présente le meilleur score dans un même rayon ou parmi différentes marques. Et de ne consommer qu'occasionnellement et en petite quantité les aliments D et E.

BON À SAVOIR



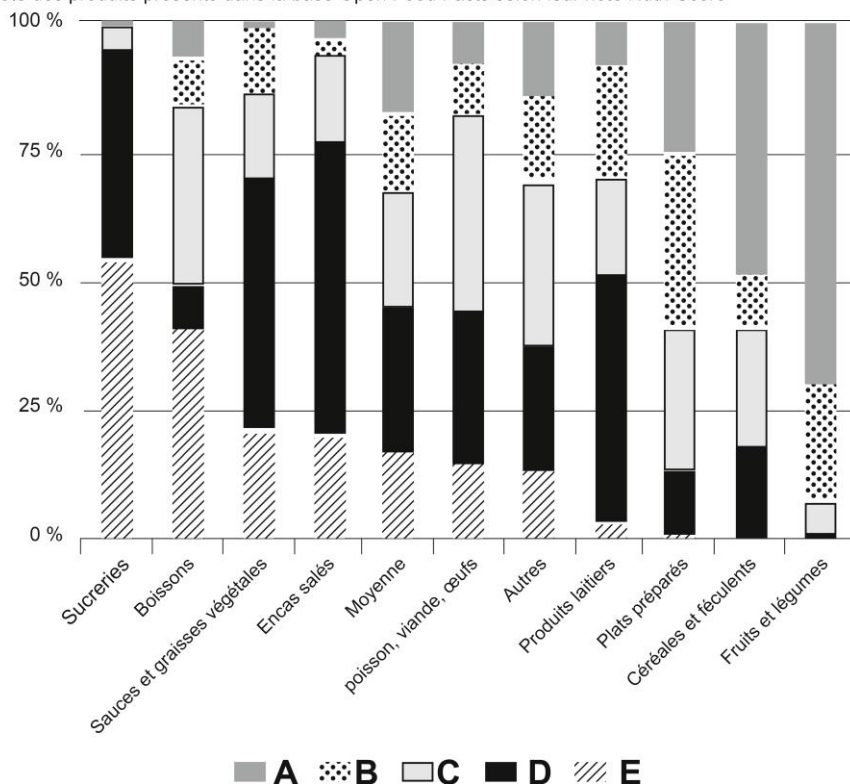
Pour mon budget

Choisir des produits de meilleure qualité nutritionnelle ne coûte pas plus cher. Une étude basée sur un supermarché en ligne a montré que le Nutri-Score permet de faire de meilleurs choix alimentaires, sans dépenser plus.

Annexe 4 – Nutri-Score de différentes catégories de denrées
MOTET Laura. La bataille de l'étiquetage nutritionnel : que contiennent vraiment nos assiettes ? **Le Monde.** [en ligne]. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr>, (consulté le 02.11.19)

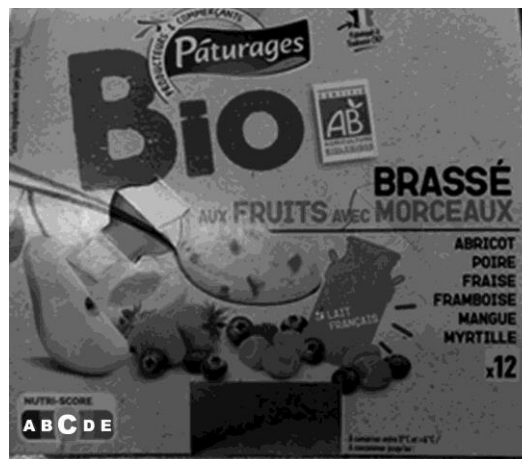
Près de la moitié des produits (45,5%) ont une mauvaise note nutritionnelle (D ou E)

Note des produits présents dans la base Open Food Facts selon leur note Nutri-Score



SOURCE : OPEN FOOD FACTS

Annexe 5 – Exemples d’emballages alimentaires



Annexe 6 – Impact environnemental des emballages

La vérité sur l'impact environnemental des emballages. **Notre planète info.**
[en ligne]. Disponible sur : <https://www.notre-planete.info>, (consulté le 28/06/2019)

L'impact environnemental des emballages pour 1 litre de jus de fruit

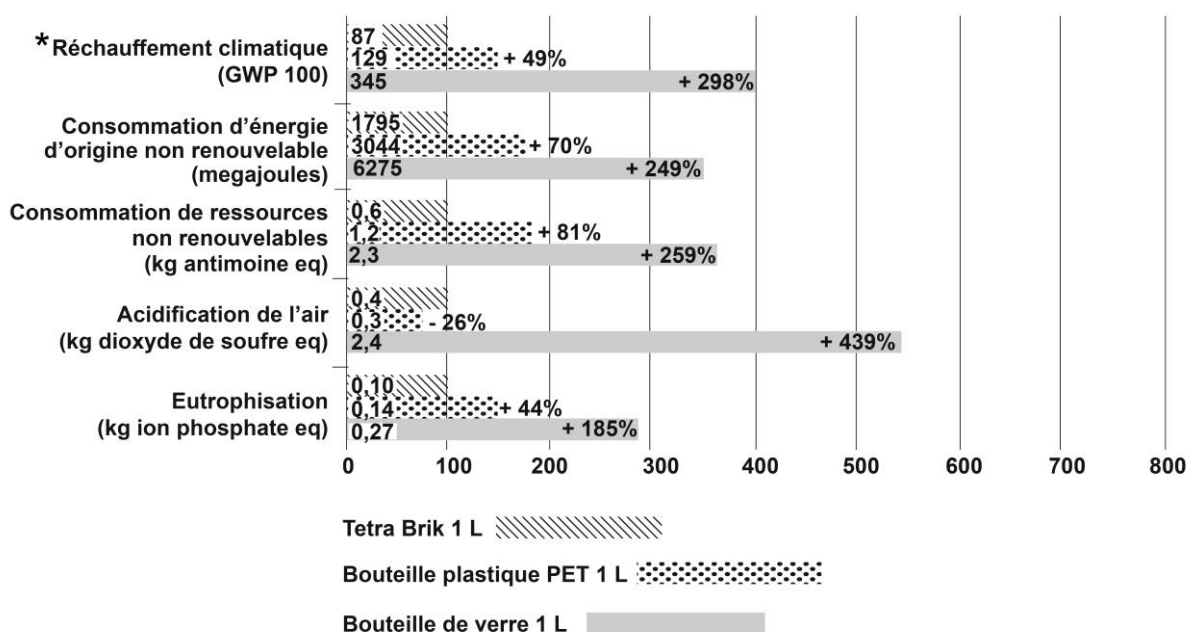
Tetra Pak, leader industriel de l'emballage carton, a fait réaliser une étude comparative qui prend en compte l'ensemble du cycle de vie des principaux emballages présents sur le marché français.

Le marché des jus représente un enjeu majeur en termes d'emballages puisque bien souvent tant le contenu que le contenant peuvent être des vecteurs d'innovations importants pour les industriels.

Avec près de 1,5 milliard de litres emballés chaque année, le marché des jus se répartit entre les emballages carton (63%), le verre (22%) et le plastique PET¹ (15%).

Pour plus de lisibilité, les impacts des emballages de Tetra Pak ont été normalisés à 100% et les impacts des autres emballages ont été exprimés par rapport aux impacts des emballages de Tetra Pak.

Indicateurs environnementaux pour 1 litre de jus emballé



Sources : ACV Bio Intelligence Service - 2008

¹ PET : polyéthylène téréphtalate

* mesuré en kg CO₂ eq

Annexe 7 – Le retour de la consigne

Le retour de la consigne en France, c'est pour bientôt ! **L'info durable**.
[en ligne]. Disponible sur : <https://www.linfordurable.fr>, (consulté le 29/06/2019)

Le retour de la consigne en France, c'est pour bientôt !

Le retour de la consigne : phénomène de mode ou modèle viable ? ID² a posé la question à Clémence Richeux, cheffe de projet chez Locaverre, l'association porteuse du projet "Ma bouteille s'appelle Reviens" auquel nous avons déjà consacré un article.

Le projet, "Ma bouteille s'appelle Reviens" vise à créer un service de consigne des bouteilles en verre de jus de fruits, de bière et de vin, sur le territoire Drôme-Ardèche. Les objectifs sont notamment de réduire les dépenses énergétiques liées au traitement du verre, de laisser de la place aux circuits courts et de sensibiliser les consommateurs et les producteurs à la réduction des déchets. **Clémence Richeux** nous donne plus des précisions...

Comment est né ce projet ?

Cette idée de relancer la consigne sur le territoire **Drôme-Ardèche** est née il y a à peu près deux ans, à l'initiative de brasseurs et de producteurs de jus de fruits. Ils trouvaient dommage d'acheter des bouteilles, de leur faire parcourir des milliers de kilomètres, pour finalement s'en débarrasser. Nous avons donc monté une petite **étude de marché** pour déterminer s'il s'agissait uniquement d'un groupe d'hurluberlus ou si cette idée séduisait d'autres acteurs locaux. Cette idée a été rapidement relayée, aussi bien par les producteurs de bière, de jus de fruits et de vin que par les consommateurs et les commerces. Nous avons ensuite monté une **étude de faisabilité** afin de déterminer le **degré de viabilité** du projet, tant sur le plan technique qu'économique. Résultat ? Nous avons conclu que ce projet était **techniquement réalisable** en observant comment cela se passait dans les pays l'ayant déjà mis en place, tels que l'Allemagne, la Suisse et la Belgique. Économiquement parlant, cela risque d'être un challenge important : nous devons laver **10 %** de ce qui est produit et consommé localement afin d'atteindre une viabilité économique, ce qui représente **1,5 million de bouteilles** par an.

Qu'avez-vous réussi à mettre en place à ce jour ?

Nous menons actuellement une **phase d'expérimentation** : près d'une trentaine de producteurs ainsi qu'une quinzaine de magasins partenaires ont accepté de se joindre à nous dans ce cadre-là. Concrètement, les produits consignables sont mis en valeur dans les magasins. Une fois achetés et consommés, ils sont rapportés en magasins. C'est alors que nous entrons en scène : nous collectons les bouteilles, nous les amenons sur notre **unité de lavage**, nous les lavons et nous les faisons livrer aux producteurs afin qu'ils embouteillent leurs produits. Notre **modèle économique** repose sur la vente du produit lavé au producteur. Le projet démarrera réellement en mai, lorsque nous ouvrirons notre unité de lavage. Il s'agit d'un lave-vaisselle de 10 tonnes, qui pourra laver **2 500 bouteilles par heure**. Nous nous sommes aussi dotés d'un petit équipement de lavage pour les pots de yaourt ou de miel par exemple.

En quoi consiste "l'expérience consommateur" ?

Actuellement, dans cette phase d'expérimentation, le producteur est décideur : il peut choisir d'établir une **consigne monétaire** ou non. Dans ce cas-là, le consommateur doit payer entre 50 centimes et 1 euro de plus sur son produit, qu'il récupérera en rapportant le contenant en magasin. Nous mènerons cette réflexion lorsque le projet sera réellement lancé : nous voulons en discuter avec tous les acteurs concernés autour de la table, et choisir ensemble si nous

² ID : info durable

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 14/17 |

établissons une incitation monétaire ou si nous proposons des **bons d'achat**, etc. Cela pourra toutefois être différent d'un producteur à l'autre.

Quels bénéfices apporterait le retour de la consigne à l'ensemble des parties prenantes du projet ?

Les bénéfices sont nombreux. Tout d'abord sur l'environnement : l'**Ademe** (NDLR : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a réalisé plusieurs études à ce sujet. La consigne permettrait d'économiser **75 %** d'énergie primaire par rapport au recyclage et laver des bouteilles consomme paradoxalement **33 %** d'eau en moins que la fabrication d'une nouvelle bouteille. Cela permettrait également d'économiser **79 %** d'émissions de gaz à effet de serre. Concernant les producteurs, le bénéfice se situerait au niveau du tarif de la bouteille : nous voulons faire en sorte que le prix des bouteilles lavées soit inférieur au coût que représente la fabrication de nouvelles bouteilles. Il y a également un **atout marketing** pour ces producteurs : participer à ce projet leur permettra de mettre en avant leur action en faveur de la protection de l'environnement et leur implication sur le territoire local. Le consommateur, lui, réduirait son impact environnemental et créerait des liens de proximité avec les commerçants et producteurs locaux. Enfin, cela permettrait de créer une dizaine d'emplois sur le territoire.

La réintroduction de la consigne en France constitue-t-elle un "retour en arrière" ?

Aujourd'hui, la volonté de revenir à une consommation locale et éthique commence à se propager. Le retour de la consigne surfe un petit peu sur ce mouvement-là. Il y a dix ans, on ne consommait presque plus de produits et de boissons locales, mais aujourd'hui ces modes de consommation refont surface...pourquoi pas la consigne alors ?

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 15/17 |

Annexe 8 – Informations relatives à la situation de Mme B

Composition familiale

| Nom- prénom | Date naissance | Situation professionnelle/ scolaire | Lien de parenté |
|------------------------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|
| Demandeur : Mme B Elisa | 25.11.1990 | En activité | |
| Autres personnes du foyer : | | | |
| - B Louis | 05.10.2010 | Elève | Enfant |
| - B Mathis | 03.03.2015 | Elève | Enfant |

Adresse

| |
|---------------------------------|
| 31 rue des mésanges ville de G. |
|---------------------------------|

Situation familiale

| |
|---|
| <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Célibataire <input checked="" type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Veuf |
|---|

| État des ressources | Montants (€) |
|--|----------------|
| - Salaire CDI temps partiel | 940 € par mois |
| - Allocations familiales | 131 € par mois |
| - Pension alimentaire versée par le père | 132 € par mois |
| - Aide Personnalisée au Logement | 142 € par mois |
| - Prime d'activité | 260 € par mois |

| État des charges | Montants (€) |
|--|--------------------|
| Charges contraintes (fixes) | |
| Loyer | 520 € par mois |
| Charges locatives | 50 € par mois |
| Électricité | 840 € par an |
| Eau | 180 € par semestre |
| Assurances (habitation/ mutuelle) | 70 € par mois |
| Taxe d'habitation | Exonéré |
| Redevance TV | 139 € par an |
| Forfait téléphone + box | 40 € par mois |
| Crédit à la consommation (dernière mensualité : 4 août 2022) | 100 € par mois |
| Charges courantes | |
| Alimentation | 420 € par mois |
| Transport (carte abonnement transports en commun) | 33,40 € par mois |
| Activités extrascolaires des enfants | 65 € par mois |
| Produits d'hygiène et d'entretien | 55 € par mois |
| Charges occasionnelles et de loisirs | |
| Habillement | 55 € par mois |
| Equipements divers | 40 € par mois |
| Culture et loisirs | 30 € par mois |

| | | |
|---|-----------------------|---------------------|
| BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE | | Session 2020 |
| U2 – Conseil et expertise technologiques | Code : ESE2CET | Page : 16/17 |

Annexe 9 – Tableau des plafonds mensuels octroyés pour les achats alimentaires de l'épicerie Solid'R

| Composition du ménage | Montants mensuels du panier alloué par ménage |
|------------------------------|--|
| Personne seule | 65 € |
| Couple | 78 € |
| Famille monoparentale | |
| 1 enfant | 78 € |
| 2 enfants | 80 € |
| 3 enfants | 83 € |
| 4 enfants | 85 € |
| 5 enfants | 92 € |
| 6 enfants | 98 € |
| Couple avec enfants | |
| 1 enfant | 81 € |
| 2 enfants | 83 € |
| 3 enfants | 85 € |
| 4 enfants | 92 € |
| 5 enfants | 98 € |
| 6 enfants | 100 € |

Note de lecture : un couple avec 4 enfants pourra dépenser jusqu'à 92 € par mois pour ses achats alimentaires dans l'épicerie Solid'R.